

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 avril 2021 – 17h00

Délibération n°2021/47

Date de convocation : 13 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 73

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le 21 avril à dix-sept heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Bertry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (54 titulaires et 4 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, MOEUR Sébastien (S), MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres absents (9) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, TRIoux COURBET Sandrine, DÉPREZ Marie-Josée, GERARD Jean-Claude, BONIFACE Patrice, BASQUIN Etienne, GOURAUD Francis, RICHEZ Jean-Pierre

Membres ayant donné procuration (10) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul à GODELIEZ NICAISE Véronique, DUDANT Pierre-Henri à DOERLER-DESENNE Axelle, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, POULAIN Bernard à BONIFACE Didier, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, PLET Bernard à BACCOUT Fabrice, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/47 : Portant soutien du territoire de la CAZC pour la création d'un GHT sur le territoire du Cambrésis

Monsieur le Président, informe l'assemblée que par délibération du 6 avril dernier (voir ci-après) le Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier du Cateau-Cambrésis s'est prononcé à l'unanimité de ses membres pour d'une part sortir de la GHT du Hainaut Cambrésis, et d'autre part sur la création d'un GHT du Cambrésis, regroupant le Centre Hospitalier de Cambrai et du Cateau-Cambrésis.

Monsieur le Président donne lecteur de cette délibération :

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'appuyer cette proposition par la prise d'une délibération communautaire

- *Vu la Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (Article 107)*
- *Vu le Décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire*
- *Vu l'Article L 6132-1 et R 6132-1 et suivants du CSP*
- *Vu la Loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé*

L'article 107 de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé a prévu l'obligation pour la grande majorité des établissements hospitaliers de s'organiser en Groupements d'Hospitaliers de Territoire (GHT)

Le GHT du Hainaut-Cambrésis rassemble 12 établissements de Santé avec comme établissement support le Centre Hospitalier de Valenciennes et a été constitué le 11 juillet 2016.

Or, après 4 années de fonctionnement, le GHT du Hainaut-Cambrésis n'a pas atteint les résultats attendus.

Considérant qu'un GHT de 12 établissements ne permet pas de faciliter une coopération efficace entre les établissements dont certaines se situent à plus de 90 kilomètres l'un de l'autre soit 1h30 de distance (exemple du Centre Hospitalier de Saint-Amand-Les-Eaux et le Centre Hospitalier de Fourmies).

Considérant qu'après plus de 4 années de fonctionnement, le GHT du Hainaut-Cambrésis n'a pas apporté de résultats significatifs tant en ce qui concerne la coordination des systèmes d'information que l'organisation de l'information médicale et des achats.

Considérant que le GHT n'a pas été en mesure d'impulser une dynamique d'attractivité forte en termes de ressources humaines médicales.

Considérant que la gestion de la crise sanitaire relative à la Covid 19 a montré que le territoire de la zone de proximité constituait le périmètre le plus efficace, le plus réactif et le plus souple pour la bonne prise en charge des patients et la lutte contre la pandémie.

Considérant que la gestion de la vaccination s'effectue dans le cadre de la zone de territoire de proximité du Cambrésis et témoigne ainsi de sa pertinence.

Considérant que l'éventuelle mise en place de Commission Médicale Unifiée de Groupement entamerait gravement l'autonomie des établissements membres du GHT dans la définition et la gestion quotidienne de leur politique médicale.

Considérant l'imbrication de l'offre publico-privée spécifique développée par les 2 centres Hospitaliers

;

- *Le Centre Hospitalier de le Cateau se caractérise par une imbrication de l'offre de soins publique-privée-libérale. L'ensemble des acteurs de santé du territoire se rencontre et se concertent afin de mettre en œuvre des réponses pérennes, coordonnées et adaptées aux nécessités de la population du Cambrésis. Le centre Hospitalier de le Cateau héberge ainsi, en ses murs, la clinique de Chirurgie et le cabinet de radiologie libérale. Liés par un Groupement de Coopération Sanitaire (entité juridique autonome), les professionnels des 3 structures ont pu mettre en œuvre une prise en charge continue et coordonnée au profit de leur population.*
- *De plus, un GCS d'anesthésie, regroupant les Centres Hospitaliers de le Cateau et de Cambrai, et la clinique des Hêtres, met en œuvre une seule équipe publique d'anesthésie pour la population du Cambrésis.*
- *De plus, les Centres Hospitaliers de Cambrai et le Cateau se sont dotés d'une maison médicale de garde au sein de leur structure.*
- *Enfin, les 2 établissements publics ont érigé un espace santé, qui pour le CH de le Cateau héberge des praticiens libéraux et spécialistes, des consultations de spécialistes de le Cateau et de Cambrai dans de multiples spécialités, permettant ainsi une offre de soins de proximité développée et en adéquation avec les besoins de la population.*

Considérant que cette imbrication spécifique, intégrée dans les projets médicaux des deux établissements, n'est pas reprise dans le projet médical partagé.

Considérant la délibération présentée en Conseil de Surveillance du 16 septembre 2019,

Considérant que la rencontre obtenue suite à cette délibération avec le DGARS du mercredi 2 octobre 2019, n'a pas été suivie des résultats escomptés,

Considérant les débats de la présente séance et la volonté des membres du Conseil de Surveillance de maintenir le particularisme du maillage de l'offre et des parcours de soins adapté aux besoins d'aménagement sanitaires du territoire du Cambrésis et reposant sur une logique partenariale Ville- Hôpital / publique-privée,

Le Président invite l'Assemblée à bien vouloir se prononcer sur :

- *la sortie du Centre Hospitalier de le Cateau Cambrésis du GHT du Hainaut Cambrésis*
- *la création d'un GHT à l'échelle du territoire du Cambrésis*

Après débat, le Conseil Communautaire à l'unanimité soutient la décision du conseil de surveillance actant :

- **la sortie du Centre Hospitalier de le Cateau Cambrésis du GHT du Hainaut Cambrésis**
- **la création d'un GHT à l'échelle du territoire du Cambrésis**

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 26 avril 2021 et de la publication le
26 avril 2021

Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 26 avril 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT